

CONGRÈS ACADÉMIQUE D'ÉTUDE - AGDE - 3 AVRIL 2015

À mi-mandat, état des lieux de la politique éducative des gouvernements Hollande

*Conditions de travail, réformes (collège, programmes, socle,
évaluation, métier), missions et statuts, gouvernance :*
analyse, perspectives et propositions du SNES

Le congrès se tiendra le **vendredi 3 avril 2015, de 9h30 à 17h**, au lycée Loubatières, bld des Hellènes à Agde.

Sont **membres** du congrès : les représentants des S1 (1 délégué jusqu'à 15 adhérents, 1 par tranche supplémentaire de 20 adhérents, même incomplète), les membres titulaires et suppléants de la CA académique, les commissaires paritaires. Tout collègue syndiqué au SNES peut participer, sans voix délibérative, aux travaux du congrès. Les frais de déplacement et de repas (repas de midi pris sur place) seront pris en charge par le SNES.

Vous trouverez ci-dessous une convocation, ainsi qu'un modèle de demande d'autorisation d'absence à reproduire et à remettre à votre chef d'établissement.

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE (à reproduire sur papier libre)

M. Mme

Établissement :

à

Madame le Recteur

s/c du chef d'établissement

Madame le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter une autorisation d'absence pour mandat syndical afin de participer au congrès académique statutaire du SNES-FSU, qui se tiendra à Agde le vendredi 3 avril 2015.

Je vous prie de croire, Madame le Recteur, à l'expression de mon dévouement.

Signature

CONVOCATION (cette convocation devra être jointe à ta demande d'autorisation d'absence.)

Montpellier, le 10 mars 2015

CONVOCATION

Cher(e) collègue,

Tu es invité(e) à participer au congrès académique du SNES-FSU, qui se tiendra à Agde le vendredi 3 avril 2015 en qualité de :

- Délégué(e) de ton établissement
 - Membre de la CA Académique
 - Commissaire paritaire
- (Rayer les mentions inutiles).*

Bien cordialement

Bertrand Humeau, secrétaire académique

Rappel : L'autorisation d'absence pour mandat syndical est de droit sur présentation de cette convocation.